

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des compétences au titre de la formation continue :

Dans le cadre du dispositif de développement de compétences (DDC) et plus particulièrement des formations, les évaluations s'articulent selon une logique de « compétences ». En effet, les référentiels de formation ont été modularisés afin de respecter les compétences détaillées dans le référentiel d'activités et de compétences (RAC) de l'emploi.

Ainsi, les savoirs de référence et procéduraux sont appréciés lors d'évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD), étude de cas concret et production rédactionnelle, etc.] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Les appréciations du collège des instructeurs se structurent selon trois critères :

1. **Les savoirs de référence et connaissances techniques :**

Il s'agit d'évaluer si le stagiaire mobilise les savoirs procéduraux et techniques nécessaires à la résolution d'un problème donné, dans le champ professionnel concerné (blocs de compétences) en s'appuyant sur l'assimilation réfléchie de savoirs de références.

2. **Les compétences professionnelles :**

Le champ de ce critère est plus large que le précédent car il consiste à apprécier l'ensemble des savoir-faire du stagiaire et sa bonne appréhension de l'environnement professionnel dans lequel il évolue.

Les savoir-faire requis peuvent aller de la simple capacité à exécuter une tâche prescrite jusqu'à la gestion de missions /interventions complexes et inédites à mener sous stress intense. En d'autres termes, il s'agit d'apprécier les capacités du stagiaire à mettre en œuvre ses connaissances techniques dans différentes situations se rapportant à divers contextes.

3. **Les aptitudes professionnelles :**

Les observations lors des mises en situation doivent permettre de les révéler. Ce critère, essentiel au futur emploi, permet d'aller au-delà de la seule appréciation des mérites professionnels antérieurs des stagiaires. Il s'agit d'apprécier un potentiel humain dans un contexte professionnel déterminé, c'est-à-dire sa capacité à s'insérer dans une intervention en environnement hautement incertain et risqué, ainsi qu'à s'adapter aux évolutions et exigences des fonctions associées à l'emploi.

Évaluation des compétences au titre de la VAE :

L'évaluation des compétences s'appuie sur l'étude de la présentation de l'expérience du livret 2 et sur les documents annexés, complétée par un entretien avec le jury (présentiel ou à distance), voire par une mise en situation professionnelle réelle ou simulée.

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : PILOTER LES MISSIONS D'ANALYSE DU RENSEIGNEMENT

A1. Organiser ses missions dans le cadre fonctionnel du renseignement

Les activités de l'analyste du renseignement stratégique s'inscrivent dans le cycle du renseignement, sa réglementation et son organisation.

Les activités se réalisent en autonomie, dans des contextes diversifiés, caractérisés par l'incertitude, le danger et le plus souvent un fort degré d'urgence.

Il s'agit d'organiser et de réaliser ses missions dans le cadre des :

- orientations et priorités données par les différents donneurs d'ordre,
- processus et pratiques professionnelles en vigueur dans la communauté du renseignement

- Prendre en compte les enjeux, le fonctionnement et les acteurs de la communauté du renseignement dans la réalisation de ses missions

- Comprendre les principes organisant la recherche du renseignement au niveau stratégique, leur déclinaison en plans de recherche et d'emploi des capteurs selon les procédures *ad hoc*

- Maîtriser le cycle du renseignement, les méthodes et la répartition d'intervention de chaque métier

- Intégrer son action dans l'organisation de son service d'appartenance, les expertises de chaque bureau et comprendre les modes de coopération à adopter ou à mettre en place.

- Veiller à la sécurité individuelle et collective en appliquant strictement les directives sécuritaires transmises par les services compétents

- Gérer des informations et supports classifiés en conformité avec la législation en vigueur

- Appliquer les principales méthodes de gestion de projet, travailler en temps contraint et gérer l'urgence

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

Toutes les composantes de la communauté nationale du renseignement sont maîtrisées.

La méthodologie et l'ingénierie de production relative aux différents types de plans de recherche sont déployées.

Le fonctionnement du cycle du renseignement et des missions de chacun est compris et respecté.

Les procédures de sécurité individuelle et collective sont connues et appliquées.

La réglementation relative aux données et supports classifiés est respectée et expliquée.

La notion de production à temps est maîtrisée et les délais prescrits sont pris en compte et respectés.

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A2. Identifier les menaces et évaluer les risques d'ingérence</p> <p>L'orientation de la recherche de renseignements suppose au préalable l'identification des différents types de menaces et les risques encourus.</p> <p>Il s'agit d'explorer, quel que soit le type de menace (typologie TESSCo) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terrorisme, - Espionnage, - Sabotage, - Subversion, - Crime organisé ... <p>dans une zone géographique définie, les cibles, les vecteurs, les méthodes et moyens utilisés.</p> <p>La finalité de cette activité étant d'anticiper les risques et d'être en mesure de proposer des mesures d'entraves pertinentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les différentes menaces pesant sur les intérêts de la Nation et de la Défense et leurs vecteurs d'ingérence (typologie TESSCo) - Identifier les acteurs des menaces, leurs intentions, leurs organisations, leurs cibles privilégiées/secondaires, leurs modes d'action et leur centre de gravité - Comprendre la notion de risques et menaces pour la sécurité défense, ses tenants et aboutissants - Détecter les signaux « types » de la menace, quelle que soit leur intensité - Evaluer la menace, ses intentions, ses modes d'action possibles et son degré d'imminence - Identifier les risques en fonction de la menace, du contexte, des acteurs, de leurs modes opératoires et de leurs moyens - Différencier les typologies d'actions et d'entraves : gamme, proportionnalité, délais, mise en œuvre - S'appuyer sur l'utilisation de la méthode d'analyse systémique - Identifier les entraves possibles 	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>Les programmes de défense en France et à l'étranger sont connus de manière générale et de manière spécifique sur la thématique d'expertise</p> <p>Les éléments constitutifs des menaces sur la défense et les entreprises de la sphère défense sont repérés et restitués de manière systémique</p> <p>L'évaluation du risque prend en compte tous les indicateurs pertinents. Elle est restituée de manière méthodique et aboutit à des résultats cohérents</p> <p>Les notions de risques et menaces à l'encontre de sécurité défense, et des forces sont connues et maîtrisées.</p> <p>La méthodologie relative à l'analyse systémique est connue est appliquée.</p> <p>Les mesures d'entraves sont connues, décrites avec clarté et proposées en lien avec le risque présumé</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

A3. Appliquer le cadre légal du renseignement stratégique

La réglementation qui encadre les activités du renseignement est précise et conséquente. Le respect de ce cadre est essentiel pour prévenir et investiguer les risques dans le champ d'action du renseignement.

Pour exercer efficacement et de manière conforme ses activités, l'analyste s'appuie sur cet environnement réglementaire commun aux acteurs du renseignement et dans un cadre déontologique spécifique aux activités de l'analyste.

L'analyste doit maîtriser les tenants et les aboutissants des éléments réglementaires, les mobiliser à bon escient.

- Respecter les différents textes (lois, règlements, instructions, procédures ...) qui encadrent la pratique du renseignement et leurs impacts dans les opérations qui en découlent

- Respecter le corpus doctrinal propre à son service d'appartenance et sa déclinaison en instructions techniques

- Appliquer la charte interservices de l'analyse (CNRLT) et ses directives d'application

- S'appuyer sur les finalités du cadre légal pouvant justifier de la mise en œuvre de techniques de renseignement, conditions d'emploi des techniques de recherche, leur cadre juridique, leur process de mobilisation

- Situer les critères de la CNCTR pour accepter, refuser les demandes d'utilisation des techniques de renseignement

- Connaître le processus, les acteurs de contrôle et les conséquences des manquements à la réglementation

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

Le cadre légal est connu et maîtrisé, il est appliqué pour chacune des missions

Les instructions techniques et particulières, déclinées du corpus doctrinal, sont comprises et respectées

La charte du CNRLT, et sa déclinaison propre à chaque service, est connue et maîtrisée

Le cadre opérationnel fixé par le cadre légal est connu et maîtrisé par l'analyste dans la production de ses expressions de besoin

La chaîne de contrôle et les responsabilités sont intégrées dans les pratiques professionnelles

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

A4. Exploiter et alimenter les outils d'aide à la décision

Les bases de données centralisent l'ensemble des données du cœur de métier (recherche, analyse, habilitation, inspection, cyber). Elles sont hébergées au sein d'un système d'information permettant d'animer le cycle du renseignement, d'élaborer et diffuser tout type de production.

L'analyste crée et alimente des fiches afin d'orienter la recherche, d'exploiter les éléments recueillis et d'élaborer les productions attendues. Mais il s'agit surtout pour lui de mobiliser cette aide à l'exploitation dans la réalisation des différentes productions d'analyse.

- Maîtriser la logique de fonctionnement du SI et ses fonctionnalités (fonctionnalités, paramétrage, accès et affichage des données, confidentialité des informations, protection des données...)
- Effectuer un criblage : effectuer les différents types de requêtes, discriminer les différentes sources de données, comprendre et interpréter l'affichage du résultat
- Utiliser les différents outils : graphe, criblage, frise temporelle, comparaison d'entités, cartographie, visualisation statistique
- Mettre en évidence les relations, confirmer ou infirmer les corrélations, les hiérarchiser
- Enrichir la base de données par la création de nouvelles fiches, par la mise à jour et l'enrichissement de fiches existantes en y liant les données de la base documentaire
- Lancer et suivre le circuit de validation
- Rédiger des productions à partir d'un canevas (aide à la saisie, intégration de visualisations, ...)
- Etre force d'analyse et de proposition pour améliorer les outils et leur utilisation

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

L'analyste connaît et maîtrise les différents procédés et techniques nécessaires à l'utilisation des outils d'aide à la décision et à la préservation de l'intégrité de la base de données.

L'utilisation des outils permettant de documenter, d'illustrer, d'argumenter l'analyse est fluide

Les relations entre les données sont mises en exergue

Les actions des différentes parties prenantes impliquées dans le processus de validation de ses productions, sont prises en compte

Les documents sont rédigés dans les normes et selon la charte attendue

Les nouveaux besoins en termes d'outils d'aide à la concaténation et l'exploitation des données sont identifiés et formalisés

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

A5. Participer aux actions de coopération dans un cadre national ou international

L'analyste doit situer ses activités dans son environnement professionnel : juridique, stratégique, organisationnel, opérationnel mais également partenarial.

La volonté de renforcement de l'action opérationnelle qu'elle soit interne au service mais aussi externe nécessite une coopération accrue des différents services spécialisés de renseignement nationaux ou étrangers.

L'analyste assure alors ses missions dans un cadre élargi, caractérisé par des dynamiques d'actions partenariales.

- Comprendre les enjeux, la stratégie et les visées communes de la mission partenariale
- Prendre en compte le contexte et les objectifs des partenaires dans la définition des échanges
- Respecter les procédures de coopération avec les partenaires nationaux et étrangers
- Co-construire la méthode de travail et contribuer activement aux réflexions et aux travaux
- Synchroniser son action avec les autres membres partenaires dans le cadre d'une manœuvre commune
- Entretenir et faire perdurer les relations et le travail en réseau, dans les limites données par son service d'appartenance
- S'appuyer sur les techniques de travail en groupe projet, les modes d'action et les pratiques du travail partenarial et en réseau
- Diffuser aux services partenaires des informations sur des supports adaptés pour permettre leur exploitation

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

La place et le rôle à jouer dans une réunion d'échange sont identifiés

Les procédures générales et particulières encadrant un échange donné sont connues et maîtrisées.

L'intégration de la politique d'échange pour cadrer avec autonomie son action au cours d'échanges partenariaux est réelle

Les connaissances théoriques dans le spectre des activités partenariales sont mobilisées

Les techniques de planification propres à un projet de coopération sont maîtrisées

Les conditions qui facilitent les interactions et la bonne circulation des informations au sein de la communauté du renseignement sont mises en place

La réglementation et les procédures internes relatives au partage d'information adaptées à chaque contexte sont maîtrisées

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : ORIENTER ET ACCOMPAGNER LA RECHERCHE D'INFORMATIONS

A6. Piloter une veille informationnelle sur son domaine d'action

La veille est un élément essentiel de prévention des risques. L'analyste s'emploie à collecter des informations stratégiques et opérationnelles afin d'anticiper tout type de menace sur son domaine d'action.

Il réalise une surveillance de son environnement par la veille documentaire :

- étendue des thèmes à surveiller,
- nature et diversité des sources,
- fiabilité et valeur ajoutée des informations,
- mise à disposition des données,
- présentation contextualisée.

- Déterminer les besoins en veille stratégique et informationnelle
- Répertorier les sources documentaires (ouvertes ou non), et leurs émetteurs
- Maîtriser la démarche et les techniques de la veille documentaire
- Exploiter les différents dispositifs de veille selon la problématique à traiter : CNHD, ROSO,...
- Suivre de manière générale l'évolution des sujets en lien avec la défense des intérêts de la Nation et de manière précise celle de son domaine d'action
- Cartographier les différents risques sur sa zone d'action, leurs acteurs, leur organisation, leurs modes opératoires et suivre leur évolution
- Déterminer les besoins structurels ou conjoncturels en sources complémentaires
- Proposer des cibles de surveillance renforcée
- Faire des préconisations pour renforcer ou alléger le dispositif de veille

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

L'identification des besoins en sources ouvertes est réalisée

L'analyste maîtrise les techniques permettant l'identification de sources documentaires d'intérêt

La mise en œuvre des techniques de veille documentaire est connue et maîtrisée

Les différents dispositifs de veille et leur apport potentiel sont répertoriés

Les techniques relatives à l'élaboration d'une cartographie des risques sont mises en œuvre efficacement

Les principes de hiérarchisation des besoins en sources ouvertes sont identifiés

Les principes du dialogue appliqué à ce type de sources sont maîtrisés

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

A7. Analyser les besoins en renseignement des autorités

L'analyste, dans le cadre des commandes dont il est rendu destinataire, joue un rôle dans l'orientation des acteurs de la recherche.

Ce rôle d'orientation de la recherche s'appuie sur :

- les éléments qui formalisent les besoins : orientations statuées en amont et qui se traduisent par des besoins structurels ou ponctuels, exprimés sous forme de questions, de missions, demandes d'informations...

- les méthodes et moyens de recherche de l'information, qui seront mis en œuvre pour répondre aux demandes.

- Connaître l'organisation générale de la recherche du renseignement au niveau national et stratégique et leur déclinaison en plan de recherche et situer le rôle de l'analyste dans leur exécution
- Comprendre les besoins d'information issus du plan de renseignement stratégique et leurs impacts en termes d'orientation et de plan d'activité
- Décliner un besoin en renseignement en faits et indices à rechercher pour la chaîne des capteurs
- Animer un plan de renseignement et de recherches en rédigeant des orientations et en réorientant les capteurs
- Analyser les besoins en renseignement reçus et leurs composantes : émetteur, contexte, intentions, délais ...
- Prioriser ses besoins en renseignement
- Identifier les biais cognitifs relatifs à l'interprétation de la demande : biais d'ancrage quantitatif et qualitatif et leurs effets
- Situer l'intention du donneur d'ordre dans la formulation de la demande, demander des précisions, affiner, vérifier, faire valider l'interprétation si besoin

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

Le cadre du dispositif national et sa mise en œuvre dans son service constitue un réel appui à l'exercice des missions

L'analyste maîtrise la méthodologie permettant de décliner à son niveau des orientations supérieures dans un cadre espace-temps donné.

Les techniques propres à la production d'un plan de renseignement sont maîtrisées.

Les techniques et supports relatifs à l'orientation des capteurs apportent l'effet attendu

Les techniques relatives à l'effet à produire aboutissent de manière opérationnelle

Les procédures de priorisation produisent l'effet escompté

Les procédés techniques destinés à objectiver le travail de l'analyste sont mis en œuvre

Les procédures liées à la reformulation et à la validation sont utilisées avec succès

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A8. Effectuer le ciblage des entités et des personnes</p> <p>Expert d'une thématique et/ou d'une zone d'action, l'analyste travaille sur initiative ou demande d'une autorité.</p> <p>Il s'appuie en permanence sur des informations qui découlent de sa veille et du travail effectué par les capteurs orientés et dont la teneur mérite des investigations plus poussées.</p> <p>Il s'appuie sur les méthodes et moyens de recherche qui seront mis en œuvre pour répondre à ces demandes.</p> <p>Afin de faciliter le travail des différents capteurs, l'analyste est amené à cibler des structures et/ou des individus à des fins de renseignement ou d'action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les priorités du service et les besoins en renseignement liés aux dossiers dont il a la charge - Identifier les nouveaux enjeux, risques et menaces issus des travaux d'analyse - Analyser et exprimer les besoins en renseignement en lien avec les axes de recherche de son domaine - Maîtriser les fonctionnalités de l'outil cartographique de ciblage (thématique, sectoriel, géographique) - Cibler les structures et profils détenteurs des informations recherchées - Collecter des éléments constitutifs d'un dossier de renseignement à des fins de ciblage ou de connaissance - Repérer les raisons de la pérennisation, du renforcement, ou de la fin des relations 	<p><u>Voie formative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>Les principes de priorisation des besoins appliqués au ciblage sont connus et maîtrisés.</p> <p>Les techniques d'analyse du risque et de la menace dans le cadre du ciblage sont connues et maîtrisées.</p> <p>Les procédés d'orientation propres au ciblage sont connus et maîtrisés.</p> <p>L'emploi de la cartographie dans le contexte du ciblage est connu et maîtrisé.</p> <p>Les procédés liés à l'identification des structures et profils d'intérêt sont connus et maîtrisés.</p> <p>La doctrine, les procédés techniques et méthodologiques liés au ciblage sont connus et maîtrisés.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

A9. Orienter les capteurs de la recherche

Une des missions de l'analyste consiste en une intermédiation entre un besoin de renseignement et une recherche d'informations. Ceci se formalise notamment par la rédaction et la diffusion de documents ciblés.

En outre, afin de soutenir la qualité et la cohérence des informations recueillies, l'analyste apporte un appui à la chaîne recherche et aux capteurs :

- au lancement des demandes pour expliciter le besoin en renseignement, le contextualiser, répondre aux possibles questions et valider les interprétations,
- au cours de la recherche en relayant les informations utiles dans le respect de la confidentialité des données et en répondant aux éventuelles questions.

- Identifier le renseignement immédiatement accessible en base de données avant d'orienter la chaîne recherche et les capteurs

- Prendre en compte dans son expression de besoin en renseignement le contexte, la permissivité des conditions de recueil, les caractéristiques et les besoins des capteurs afin de les orienter

- Connaître les différents capteurs, notamment leurs contraintes d'emplois opérationnelles permettant de procéder au recueil des informations recherchées

- Connaître le cadre légal permettant de recourir aux techniques de renseignement

- Exprimer l'objectif de l'orientation initiée et l'effet renseignement global recherché

- Remédier aux biais cognitifs influençant la rédaction de la demande, et à ceux relatifs à l'interprétation de la demande

- Respecter les procédures permettant la validation et la diffusion

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

Les procédés liés à la validation d'un besoin sont connus et maîtrisés

Les procédures et formats utilisés pour les expressions de besoin sont utilisés à bon escient

L'apport des différents capteurs et leurs particularités est identifié et formalisé

L'identification des impératifs issus du cadre légal pour les intégrer à sa manœuvre renseignement apporte des éléments opérationnels

Les procédés formels de rédaction d'une demande de renseignement sont maîtrisés.

Les procédures de validation liées à une expression de besoin sont respectées

Les procédés liés au dialogue analyse/recherche apportent les effets attendus

Les procédés liés à la clôture d'une action demandée sont connus et maîtrisés.

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

A10 - Suivre les échéances et réorienter la recherche

Outre le fait que les activités concernent le traitement d'informations importantes, l'analyste peut être amené à travailler en délais contraints voire dans l'extrême urgence, dans le cadre de cellule de crise.

Dans ce contexte la bonne gestion du temps, des délais et des échéances représente un investissement non négligeable.

Dans ce contexte, la bonne gestion du temps, des délais, des échéances représente un investissement non négligeable pour

- le suivi des échéances concernant les demandes d'investigation,
- la gestion de sa propre activité avec prise de recul nécessaire sur son organisation professionnelle.

- Evaluer le temps, les moyens et les ressources à mobiliser : recherche documentaire/technique/humaine
- Planifier son travail de recueil/d'exploration/de rédaction et respecter les délais
- Elaborer et compléter un tableau de bord de recueil des données (indicateurs quantitatifs, qualitatifs, temporels)
- Faire des relances et rappeler les délais
- Rédiger et relayer les consignes complémentaires et effectuer le suivi
- Alerter en cas de dépassement préjudiciable au bon timing du renseignement et proposer des solutions en ressources complémentaires
- Analyser les situations bloquées/bloquantes et proposer des solutions
- Situer les priorités dans le cadre de ses objectifs et gérer en conséquence les activités de manière différenciée
- Planifier les différentes étapes de son travail d'analyste en intégrant toutes les dimensions de son activité
- Etablir des bilans d'activité et proposer des améliorations sur la gestion du temps et les outils à disposition
- S'appuyer sur des techniques d'organisation du travail et de gestion du temps

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

Les principes de la méthodologie de la recherche sont connus et maîtrisés.

Les principes de l'organisation du travail permettent une hiérarchisation cohérente des missions

Les outils de suivi donnent lieu à des traçages et alertes efficaces

Les procédés d'orientation de la recherche sont mis en œuvre avec succès

Les procédés de correspondances et d'orientation complémentaires sont connus et maîtrisés.

Les procédés de réorientation sont mis en œuvre avec succès

Les procédés de réadaptation de la recherche sont mis en œuvre avec succès

Les techniques de priorisation en mode conduite produisent les effets attendus

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : ANALYSER, REDIGER, DIFFUSER LE RENSEIGNEMENT

A11. Exploiter les données et les informations

L'exploitation (évaluation) est la première phase du travail d'analyse.

Elle consiste à recueillir et à discriminer les données, informations ou renseignements obtenus par les capteurs et d'en retirer les éléments pertinents pour, *in fine*, produire une analyse, sinon réorienter les capteurs.

Cette activité est caractérisée par l'identification de la pertinence ou non du renseignement, d'où découlera la suite du travail à réaliser.

- Exploiter le système de cotation d'une information
- Faire les liens entre les différentes informations (veille documentaire, sources humaine, technique, cyber) et la demande
- Utiliser sa base de données pour corrélérer les données brutes, celles déjà capitalisées et les fiches existantes
- Explorer, hiérarchiser, recouper et confronter les informations
- Détecter les ambiguïtés, les oublis, les incohérences
- Extraire les informations importantes/secondaires (pouvant alimenter d'autres problématiques)
- Recourir aux outils d'aide à l'exploitation des données

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

Les filtres et finalités de l'analyse sont connus et maîtrisés

L'analyste maîtrise les techniques destinées à qualifier l'apport en renseignement

Les principes de cotation du renseignement sont appliqués

Les informations sont suivies, confrontées, mises en cohérence et ordonnées

Les techniques de recoupement apportent les effets attendus

Les procédés d'analyse critique sont mis en œuvre efficacement

Les procédés liés à la hiérarchisation du renseignement sont appliqués

Les outils d'aide à l'analyse sont maîtrisés

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

<p>A12. Procéder à l'analyse</p> <p>Le cœur du métier de l'analyste consiste à traiter et exploiter l'information réceptionnée, pour en produire une analyse structurée et pertinente.</p> <p>Elle comprend les temps et la méthode nécessaires à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formulation d'hypothèses - la vérification - la mise en perspective des renseignements obtenus par différents moyens afin de répondre à la demande initiale. <p>Ces analyses, dont l'objectif est de produire de la connaissance pour aider la prise de décision, sont de différentes natures : thématiques, conjoncturelles, sectorielles</p> <p>...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Synthétiser et analyser les différents types d'informations brutes ou déjà exploitées (nature, date, auteur, conditions de production, cotation) - Identifier l'interaction des données et leurs impacts pour l'analyse - Mettre en exergue les facteurs ayant le plus d'incidences sur l'analyse - Formuler différentes hypothèses et les tester par le biais de techniques contrariantes - Identifier les besoins en complément d'information et réorienter les capteurs selon le besoin - Identifier et interpréter à partir des données exploitées les signaux faibles, les événements sensibles, les points de divergence et de convergence pour la validation/l'infirmité d'hypothèses et scénarios - Diagnostiquer l'évolution conjoncturelle et structurelle des menaces et leurs impacts - Repérer l'importance et l'imminence de la menace, utiliser la procédure d'alerte le cas échéant - Identifier les éléments constitutifs de l'avis à émettre 	<p><u>Voie formative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p><u>VAE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire 	<p>Les informations issues de différentes sources sont analysées et synthétisées avec méthode</p> <p>Les impacts de la primo analyse sont clairement identifiés et répertoriés en tant que tel</p> <p>Les hypothèses sont formulées dans leur exhaustivité</p> <p>Les besoins en complément d'information sont identifiés et font l'objet d'une/de demande(s) complémentaire(s)</p> <p>Les signes de la menace sont présentés en lien avec le degré et l'imminence du risque</p> <p>Les impacts de la situation sur le contexte de proximité, sur le plan national voire international font l'objet / ou non d'une alerte</p> <p>Les éléments à insérer dans le rapport sont consignés</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

A13. Rédiger et diffuser l'analyse (notes de renseignement, dossiers de fond...)

La qualité du renseignement diffusé dépend de l'exploitation des informations recueillies, de leur pertinence, de leur fiabilité, de leur interprétation et enfin de leur formalisation.

L'analyste réalise ses différentes productions écrites afin qu'elles soient ciblées, efficaces, qu'elles répondent avec pertinence aux priorités du Service et/ou aux demandes et en respectant le formalisme attendu, les normes et usages des écrits professionnels.

La première version du document se réalise généralement de manière individuelle qui fait l'objet d'un amendement avant envoi du texte définitif.

- Maîtriser pour chacune des productions, les spécificités rédactionnelles et les techniques de rédaction
- Cibler ou adapter la production à son/ses destinataire(s)
- Se concentrer sur les points clés du renseignement à exprimer et la progression de la démonstration
- S'appuyer sur les techniques de l'analyse structurée pour contourner les biais cognitifs liés à la rédaction et à la remise de conclusions
- Maîtriser les outils bureautiques et de réalisation d'infographies simples
- Faire relire sa production et prendre en compte les observations (sur le fond et la - forme)
- Réaliser une relecture critique de la production d'autres analystes et proposer des améliorations
- Rendre compte selon les formats, circuits et délais prescrits, en respectant la confidentialité et sécurisation des données

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

Les procédés afférents à la rédaction des différents formats sont maîtrisés

La typologie des productions est utilisée à bon escient

Les principes de la synthèse rédactionnelle sont mis en œuvre de manière méthodique

La rédaction de productions objectives et non-biaisées est effective

Les outils et applicatifs dédiés sont utilisés correctement

Les principes de la critique de sa production et de critique de tierces productions sont maîtrisés

La structure et les qualités démonstratives des documents aident la prise de décision

Le respect de la chaîne de production et de validation est vérifié

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

A14. Conseiller le décideur (en lien avec conclusions de l'analyse)

La production de renseignement est adressée à un destinataire à qui l'analyste apporte une réponse et des préconisations d'actions, présentées comme autant d'aides à la prise de décision.

Elle fait généralement l'objet d'une production écrite mais peut également être présenté oralement. Un support écrit est utilisé en appui à la démonstration, centré sur les points clés.

Le développement oral prend la forme d'une démonstration appuyée sur des éléments factuels, qu'il convient de préparer, même sommairement.

L'analyste s'appuie sur la connaissance fine de son sujet, de son dossier et sur les techniques et postures liées à la communication professionnelle.

- Définir les messages à présenter et identifier l'enjeu, les objectifs, le destinataire du reporting
- Se concentrer sur les points clés du renseignement à exprimer et la progression de la démonstration
- Cibler ou adapter sa présentation selon les destinataires et leurs attentes
- Réaliser un support ou un mémo à partir des logiciels adaptés et des outils *ad hoc*
- Dérouler son argumentaire dans le registre de langage approprié et souligner les points importants
- Argumenter et défendre de manière courtoise et constructive ses conclusions et préconisations
- Alerter sur l'importance /l'urgence de la situation le cas échéant
- Répondre aux questions et aux objections
- Demander une rétroaction et s'assurer de sa bonne compréhension,
- Prendre en compte les remarques et directives et les transformer en actions
- S'appuyer sur les techniques et postures de la communication orale (incluant les techniques d'écoute active et de médiation)

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

La préparation de la présentation a permis d'identifier les messages clés en fonction des objectifs et destinataires

Le support de la présentation est pédagogique et suffisamment illustré

L'argumentaire est progressif : du contexte aux préconisations

Les éléments clés sont soulignés et les alertes d'urgence sont argumentées

La présentation ou restitution orale est réalisée avec précision et clarté

Les échanges sont constructifs et argumentés et aboutissent à une décision validée et les grandes lignes d'un plan d'action

Le retour sur sa propre présentation est objectif et permet l'amélioration continue de ses présentations

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

A15. Réaliser le retour d'expérience (RETEX)

L'analyste contribue à l'amélioration continue du Service par l'évolution des processus et des pratiques professionnelles liés à son métier. Pour ce faire, il pilote ou contribue aux actions de retours d'expérience, une démarche de formalisation et d'analyse de situations, de mise en place de pratiques correctives expérimentales et de leur déploiement. L'enjeu n'est pas seulement d'alimenter la base de données du RetEx, mais bien d'augmenter la vigilance organisationnelle, de développer la qualité du service rendu, d'augmenter les capacités d'adaptations individuelles et collectives. L'objectif de cette activité est également de faire le point sur sa pratique et sa posture professionnelle à partir des expériences accumulées et d'identifier les transformations à adopter.

- Situer son action dans le cycle du RETEX dans son domaine
- Collecter les informations pertinentes : nature des problèmes rencontrés, identification des causes, quantification de leurs impacts)
- Effectuer une analyse critique et mesurer les écarts : objectifs/résultats. Utiliser une grille de collecte/analyse
- Répertorier les bonnes/mauvaises pratiques, fluidité des processus ou non, agilité et pertinence des méthodes, contraintes...
- Proposer le plan de mesures (palliatives ou correctives) prioritaires et le planning de mise en œuvre
- Sanctuariser les résultats positifs des actions correctrices et statuer sur l'expérimentation des actions non déterminantes
- Apporter sa vision sur les modalités de déploiement
- Assurer le suivi et rendre compte du résultat des correctifs introduits

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

VAE :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

Les enjeux du RetEx dans l'amélioration continue des processus et le rôle à jouer individuellement et collectivement sont intégrés

Les éléments du diagnostic situationnel à restituer sont identifiés et priorisés

La méthode de rendu compte est appliquée et différenciée en fonction des attentes des commanditaires, de l'importance et de l'enjeu

Le support de restitution est adapté, son contenu est déroulé de manière progressive, structuré et illustré à bon escient

Les conclusions et préconisations sont cohérentes avec les objectifs à atteindre et prennent en compte les caractéristiques et le contexte de réalisation des missions

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT